

M.R.B.C. – A.A.T.L. – D.U.  
Monsieur François TIMMERMANS  
Fonctionnaire délégué  
Région de Bruxelles-Capitale  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : 05/pfd/336605  
N/réf. : AVL/ah/ETB-2.172/s508  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

**Objet :** ETTERBEEK. Avenue des Nerviens, 35. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation d'une station de télécommunication en toiture de l'immeuble.  
*Dossier traité par Mme S. Buelinckx.*

Suite à votre courrier du 19 septembre 2011 sous référence, réceptionné le 27 septembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 5 octobre 2011.

Le dossier concerne un immeuble à appartements situé dans la zone de protection de l'ensemble des musées situés dans le parc du Cinquantenaire. La demande vise l'extension de la station de radiocommunication implantée en toiture de l'immeuble.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés n'auront que peu d'impact sur les monuments classés situés à proximité directe**. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur). Cependant, afin de réduire l'impact visuel des dispositifs sur l'espace public et sur le parc classé en particulier, il serait préférable de reculer l'ensemble des dispositifs par rapport à l'alignement.

Veuillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme F. Cordier)